



VILLE DU LOCLE

Conseil général de la Ville du Locle



*Bureau promotionnel et culturel
de la Ville du Locle
Hôtel de Ville
2400 Le Locle
Tél. 0041 32 933 84 14
0041 79 213 36 39
e-mail : bernard.vaucher@ne.ch
www.lelocle.ch*

Communiqué de presse

HE-Arc : Le Conseil général du Locle fâché !

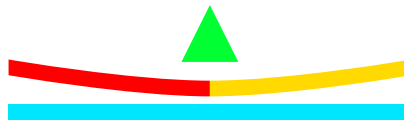
Une fois n'est pas coutume, le Conseil général de la Ville du Locle nous a chargé de vous transmettre le communiqué de presse ci-après.

Nous tenons d'ores et déjà à vous remercier de votre collaboration et restons bien entendu à votre disposition pour d'autres renseignements.

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.

Le Locle, le 31 janvier 2008

LE LOCLE
Qualité de vie !



VILLE DU LOCLE

HE-Arc : Le Conseil général du Locle fâché !

Par son communiqué du 17 janvier, le Conseil d'Etat annonçait la nouvelle répartition de la HE-Arc. Avec un site unique à Neuchâtel et des instituts de recherche à La Chaux-de-Fonds et à St-Imier, le comité stratégique, COSTRA, (composé des Conseillers d'Etat en charge de l'instruction publique des cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel), avec l'appui du Conseil d'Etat, a opté pour la suppression pure et simple de la HE-Arc Ingénierie du Locle. Après la disparition de l'Ecole de nurses (dont le bâtiment est toujours inoccupé, malgré les promesses de réaffectation faites il y a 13 ans par le Conseil d'Etat de l'époque), des services hospitaliers de maternité, gynécologie et chirurgie, c'est au tour de la plus prestigieuse de nos écoles de tomber.

Sous couvert de taille critique et de mauvaise accessibilité, l'Ecole d'ingénieurs, carte de visite majeure de notre cité, fermera ses portes en 2011. Les Conseillers généraux de la ville du Locle, tous partis confondus, s'insurgent fortement contre cette décision et déplorent la mauvaise maîtrise du dossier et le manque de pugnacité manifeste du Conseil d'Etat neuchâtelois, qui a également superbement ignoré la colère des pétitionnaires qui demandaient une reconsidération de sa position. Des solutions au maintien de la HE-Arc au Locle auraient pu être imaginées, sous forme de partenariat avec la France voisine ou par une rénovation ou un agrandissement de l'Ecole. L'accès aurait pu être amélioré via une réduction du temps de trajet tant pour les transports publics que privés. Ce point a été capital dans la prise de décision du COSTRA et du Conseil d'Etat. Qu'advient-il du Locle une fois toutes nos infrastructures les plus importantes et les plus porteuses disparues ? Le TransRun viendra-t-il jusqu'à nous si nous n'offrons plus rien ?

Les Conseillers généraux de la ville du Locle ont déjà dénoncé à plusieurs reprises cette politique menée depuis des décennies qui favorise largement le Bas du canton au détriment du Haut (80% d'investissements dans le bas). Le transfert de la HE-Arc accentue encore ces disparités et appauvrit considérablement l'offre de formation dans les Montagnes neuchâteloises, pôle industriel du canton.

Quel sens donner à une HE-Arc Ingénierie implantée au beau milieu du secteur tertiaire, coupée des entreprises ? Quel sens donner à la décision du COSTRA et du Conseil d'Etat d'assurer la pérennité de la HE-Arc en la localisant à Neuchâtel, entre deux autres Ecoles d'ingénierie, à savoir celles de Bienne et d'Yverdon, chacune distante d'environ 30km ?

Ce n'est pas se plaindre que de constater que le départ d'une école de cette importance a de lourdes conséquences au niveau démographique, économique, culturel et associatif.

Au vu de cette décision, les Conseillers généraux exigent du Conseil d'Etat des mesures concrètes afin de développer la formation au Locle, notamment par le regroupement de filières techniques au niveau secondaire II et des Ecoles Supérieures. Ainsi, il nous prouvera par des actes que l'équilibre régional inscrit dans la Constitution neuchâteloise ne reste pas lettre morte.

Le Conseil général de la ville du Locle

Le Locle, le 31 janvier 2008